

La Source

forum de la diversité

La Source – www.thelasource.com – Depuis 1999

Les coopératives d'habitation pourraient-elles atténuer la crise du logement à Vancouver ?

Pour la majorité des Vancouverois, il est incertain qu'ils ne deviennent un jour propriétaires de leurs maisons ou leurs appartements. En effet, la crise actuelle et la surenchère des prix dans l'immobilier pourrait se poursuivre encore pendant de nombreuses années. Pour comprendre l'évolution du marché, la crise actuelle du logement et les solutions et alternatives possibles, nous abordons ces enjeux avec M. Jacques Khouri, un spécialiste du marché immobilier.

Marc Béliveau

IJL – Réseau.Presse – Journal La Source

Originaire du Liban et ayant fait des études universitaires à Trois-Rivières, au Québec, Jacques Khouri s'est installé à Vancouver en 1964 où il a travaillé comme journaliste économique au *Vancouver Sun* et a poursuivi sa carrière dans divers médias, notamment à CKNW-AM et CBC-Vancouver.

Promoteur à succès de logements coopératifs, dans le passé, Jacques Khouri a créé une trentaine de projets de coopératives d'habitation, aidant des centaines de résidents à trouver un logement à Vancouver et rénovant aussi les « bâtiments patrimoniaux ». Il a également travaillé à la coopérative financière Vancity pour soutenir le secteur du logement sans but lucratif et a présidé



Crédit : Luke Miller

le *British Columbia Real Estate Institute*. Propos recueillis.

Comment vous êtes-vous engagé dans le secteur de l'habitation coopérative ?

Alors que je résidais dans le quartier de Kitsilano durant les années 70, j'ai eu vent d'un promoteur immobilier qui souhaitait construire un immeuble en hauteur qui pourrait potentiellement changer la nature du quartier. En tant

que critique virulent de ce projet, j'ai créé une coalition de résidents, menant à la création de la *Inner-City Housing Society*. L'objectif était de promouvoir de meilleures options de logement plus acceptable dans la communauté. Pour démontrer sa valeur, nous avons proposé un projet de coopérative d'habitation qui a fini par l'emporter sur le projet de tour. Cela a conduit à la création de la Place Sam Greer.

Voir « Coop » en page 3 ➤

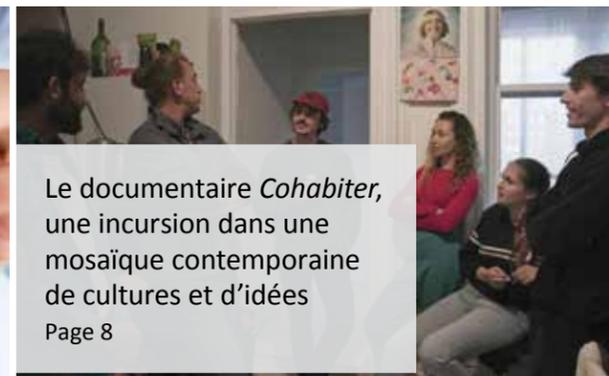
Les services en français de la GRC dans le Grand-Vancouver
Page 5



Tabagisme : encore des défis à relever au Canada
Page 6



Le documentaire *Cohabiter*, une incursion dans une mosaïque contemporaine de cultures et d'idées
Page 8



Visitez La Source en ligne

www.thelasource.com

Twitter/Facebook : thelasource

BC CHARMS

Le premier système centralisé d'aide aux logements pour les demandeurs d'asile de l'Ouest canadien

Depuis son lancement officiel en 2022, des centaines de familles nouvellement arrivées en Colombie-Britannique ont réussi à se trouver un logement grâce au projet BC CHARMS. C'est le secteur immobilier, à l'échelle de la province, qui a accepté de participer activement à cette initiative dans le but de contribuer à sa réussite malgré l'importance du défi à propos de l'accueil des nouveaux immigrants.

Natalia Kutsenko

JLL – Réseau.Presse – Journal La Source

Le *British Columbia Refugee Claimant Housing Referral and Data Management System*, plus communément appelé BC CHARMS, est un programme qui a vu le jour en mars 2019



Nikita Laranjeira, coordinatrice du logement et Marzieh Nezakat, gestionnaire du programme des services d'établissement et d'intégration. (Crédit : MOSAIC)

à la suite d'un forum réunissant, un an plus tôt, une soixantaine de dirigeants communautaires, décideurs et demandeurs d'asile afin de s'attaquer directement aux enjeux liés aux logements dans la grande région de Vancouver et des autres villes de la Colombie-Britannique.

La même année, en 2019, une structure provinciale, le *Multi-Agency Partnership (MAP BC)*, composée de 40 agences ayant pour mandat de faciliter l'intégration des réfugiés, a publié un rapport qui mettait en exergue une augmentation constante du nombre de demandeurs d'asile en C.-B. dont seulement une minorité avait accès à un logement décent. Les représentants du MAP qui s'attellent à l'installation des demandeurs d'asile et réfugiés ont, dans le rapport, tiré la sonnette d'alarme, comme l'explique Nikita Laranjeira, coordinatrice au logement au sein de BC CHARMS : « MAP BC a lancé un appel à l'action dans un rapport, et l'un de ces appels à l'action consistait à créer une base de données centralisée sur le logement, spécifiquement destinée aux demandeurs d'asile. » Elle poursuit : « Le conglomérat MAP BC avait voté pour désigner l'organisme responsable du programme. Une structure d'établissement devait être désignée comme entité responsable d'assurer le financement et la conception de la base de données. En raison de ses

capacités, l'organisme MOSAIC, qui inclut désormais BC CHARMS, a été choisi. »

Franc succès

Financé par le ministère provincial de l'Éducation postsecondaire et des Compétences futures, le programme collabore étroitement avec divers organismes dont des structures d'aide à l'installation, du secteur de l'immobilier ou des propriétaires privés. Grâce au système centralisé d'orientation pour le logement, qui est une première en C.-B., les nouveaux arrivants peuvent accéder de manière équitable à une résidence transitoire ou permanente. En effet, ces derniers sont référés par toute personne qui remplit un formulaire de référence en ligne qui notifie les travailleurs d'établissement ayant accès aux logements vacants répartis dans toute la province. « Avant BC CHARMS, il n'y avait pas de base de données ni d'inventaire de logements de transition. Trouver un logement était très difficile car il n'y avait aucun moyen de savoir ce qui était disponible. C'était le premier arrivé, premier servi », souligne Marzieh Nezakat, gestionnaire du programme des services d'établissement et d'intégration de la Colombie-Britannique.

Dans un rapport publié en 2021 par BC CHARMS, des témoignages de demandeurs d'asile et de nouveaux arrivants ont été récoltés afin d'illustrer leur combat face au racisme et à la discrimination les empêchant de trouver un pied-à-terre. Plusieurs facteurs tels que la barrière de la langue, la situation économique ainsi que leur statut précaire les rendent d'autant plus vulnérables. Fatima témoigne : « Lorsqu'un propriétaire découvre que son locataire est un demandeur d'asile, il en profite. (...) Il n'est pas difficile de demander un relevé bancaire, mais lorsqu'il voit que vous êtes bénéficiaire de l'aide sociale, il ne se sent pas en sécurité pour louer le logement. Il veut quelqu'un qui travaille. » Un autre témoin anonyme partage son expérience depuis son arrivée au Canada : « J'avais le sentiment que trouver un logement serait difficile... mais je ne savais pas que ce serait aussi difficile. Beaucoup de propriétaires ne me font pas confiance dès que je leur explique que je suis un demandeur d'asile vivant dans un refuge et recevant une aide au revenu. »

En revanche, depuis la mise en place en 2022 du projet BC CHARMS, il s'avère être un franc succès en ayant permis à 262 familles et 850 personnes à trouver un logement permanent ou de transition correspondant à leurs besoins : une avancée majeure !

Si vous désirez référer une personne ou avoir de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter le site internet du programme : www.refugeclaimbc.com. ✉

Le grain de sel de Joseph Laquerre



THE ROGUE FOLK CLUB PRESENTS

Christine Tassan et les Imposteurs

For over 20 years, Christine and her band have brought world class Gypsy jazz to Montreal and all of Canada!

Friday, January 17 at 8pm
Live in the Hall and Livestreamed
Mel Lehan Hall at St. James - 3214 West 10th Ave

www.roguefolk.com



THE SOURCE – LA SOURCE MEDIA INC.

JOURNAL LA SOURCE

Adresse postale

Denman Place Boîte postale 47020
Vancouver, C.-B. V6G 3E1

Bureaux

204-825 Rue Granville, Vancouver, C.-B.

Téléphone (604) 682-5545

Courriel info@thelasoource.com

www.thelasoource.com

Fondateur, directeur de la publication et de la

rédaction Mamadou Gangué

Rédactrice en chef adjointe (Section anglaise)

Lillian Liao

Coordonnateur du Programme d'Initiative de

journalisme local (JL) Paul T. Tshilolo

Responsable graphisme et arts visuels

Laura R. Copes

Responsable de la correction (français)

Louise T. Dawson

Secrétariat de la rédaction (anglais)

Frank Abbott, Deanna Choi,

Melodie Wendel-Cook

Responsable du service administratif Kevin Paré

Coordonnateur du site Web Pavle Culajevic

Site Web Arshia Aryanfar, Sepand Dyanatkar,

Vitor Libardi, Silvia Pascale

Médias sociaux Sava Rozsnyai

Conseillers à la rédaction Denis Bouvier,

Alexandre Gangué, Monique Kroeger

Rédacteur principal Simon Yee

Soutien informatique Amir Karimian

Illustrateur Joseph Laquerre

Ont collaboré à ce numéro Faiz Ahmed, Marc

Béliveau, Marie-Paule Berthiaume, Ashley

Kim, Natalia Kutsenko, Hassan Laghcha, Amélie

Lebrun, Xiao Qing Wan, Simon Yee, Robert

Zajtmann

Traduction Barry Brisebois, Louise Dawson

Distribution Joseph Laquerre, Kevin Paré

Credits des photos pour la Une

Page 5 : Commissariat aux langues officielles

Page 6 : Quoi Media

Page 8 : ONF

AVIS

La Source n'est pas responsable des modifications ou erreurs typographiques qui n'altèrent pas la lisibilité des annonces. La correction de toute erreur ou omission majeure relative à la publicité sera limitée à une insertion dans l'édition suivante.

La rédaction de La Source est à l'écoute de vos commentaires et suggestions sous forme de courriers par la poste ou courriels, afin de prendre ainsi de façon régulière votre pouls sur des sujets de reportage touchant votre communauté.

Pour réserver un espace publicitaire :
(604) 682-5545



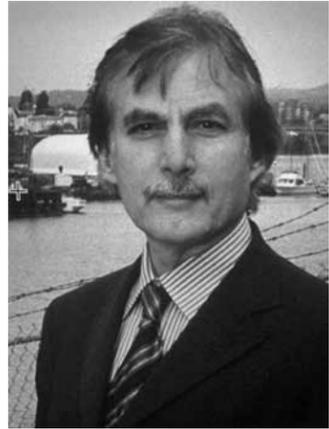
Financé par le
gouvernement
du Canada



► Suite « Coop » de la page 1

Le modèle de coopérative d'habitation est-il encore une solution d'avenir ?

La formule des coops d'habitation ne répond plus aussi adéquatement aux réalités d'aujourd'hui. Avec le nombre croissant d'immigrants, la demande de logements demeure élevée. De plus, le prix des terrains a grimpé en flèche. Vancouver fait également face à un parc d'immeubles à appartements vieillissants, y compris de nombreuses coopératives, qui offrent des logements abordables à des milliers de personnes. Trouver des ressources pour rénover ces bâtiments pourrait être difficile.



Jacques Khouri, promoteur de coopératives d'habitation et restauration d'édifices patrimoniaux. (Crédit : Jacques Khouri)

Plusieurs coopératives d'habitation doivent également renouveler le bail de location de leur terrain avec la ville de Vancouver. À la valeur actuelle des terrains, cela pourrait s'avérer une proposition coûteuse pour les locataires, compte tenu du faible taux de densité de bon nombre de ces bâtiments.

Ce sont là quelques problèmes auxquels doit faire face la viabilité du modèle coopératif actuel. Avec l'absence de nouveaux projets de logements à but non lucratif sur le marché, de nombreux locataires de coopératives ne veulent pas quitter leur lieu de résidence. En conséquence, les listes d'attente pour entrer dans les coopératives peuvent s'étendre sur des années – si les listes d'attente sont toujours ouvertes.

Afin d'offrir des loyers abordables au secteur immobilier sans but lucratif, il faut être en mesure de construire à moindre coût. Les gouvernements doivent adopter une vision à moyen et long terme, qui comprend l'accès à des terrains à un prix raisonnable ou subventionné à l'intention des promoteurs de logements à but non lucratif.

Avec le recul, que feriez-vous différemment ?

Tout d'abord, il nous faut tenir compte de la nature cyclique du marché de l'habitation. En 1981, le marché s'est vu face à des taux d'intérêt atteignant plus de 20 %. Les promoteurs et les spéculateurs privés n'ont pas pu soutenir l'acquisition des terrains qu'ils avaient acquis plus tôt. Et le ralentissement des activités de construction a entraîné une baisse des prix.

Pour les promoteurs de coopératives d'habitation, l'achat d'un terrain à prix réduit, avec le soutien d'un programme fédéral, a fait une grande différence. C'est essentiel si nous devons concurrencer le secteur privé. De plus, il nous faut savoir que le secteur canadien du logement, privé ou sans but lucratif, est subventionné de diverses façons. Par conséquent, les gouvernements doivent adopter une vision à moyen et long terme pour éviter la flambée des prix, la volatilité du marché et fournir des terrains à prix abordables au secteur à but non lucratif.

Croyez-vous toujours aux initiatives de logement sans but lucratif ?

Différentes priorités politiques prolongent souvent la flambée des prix et la hausse de la volatilité. Je cite souvent, en exemple, la politique sociale de la ville de Berlin en Allemagne. En revanche, je ne sais pas si cette expérience européenne pourrait s'appliquer au Canada.

En comparaison, le logement social à Berlin représente environ 30 % du marché immobilier. Les Berlinois ont adopté la formule de louer leur résidence à des prix raisonnables au lieu de rêver d'en être propriétaire. Dans ce contexte, la ville peut intervenir sur le marché immobilier pour éviter, par exemple, des pénuries de main-d'œuvre dues à des loyers prohibitifs, nuisant ainsi au bien-être économique de la ville. ✍

Post-scriptum : Cet article a été publié pour la première fois dans l'édition du 11 juillet 2023

Lancement du projet « Francophone et autochtone, une histoire à raconter »

Une nouvelle perspective sur l'histoire de Victoria

À Victoria avait lieu en novembre dernier un événement culturel et éducatif majeur avec le lancement du projet « Francophone et autochtone, une histoire à raconter », porté par l'Association historique francophone de Victoria (AHFV). Cette rencontre venait marquer l'aboutissement de deux années de travail acharné, réunissant des voix francophones et autochtones pour enrichir les archives locales et promouvoir la réconciliation.

Paul T Tshilolo

IJL – Réseau.Presse – Journal La Source

L'objectif premier de ce projet est de contribuer au dialogue entre autochtones et non-autochtones, tout en valorisant les mémoires des personnes ayant un héritage à la fois autochtone et francophone. Frédérique Bouchard, présidente du conseil d'administration de la Société francophone de Victoria (SFV), explique « qu'il s'agit de dépasser les récits coloniaux souvent limités pour inclure des voix marginalisées et offrir une perspective plus inclusive et représentative de l'histoire locale. »

Cette initiative vise également à renforcer les liens intergénérationnels et à offrir des outils éducatifs pour les générations futures, tout en favorisant un sentiment d'appartenance à une communauté dynamique et plurielle.

Les temps forts de deux ans de travail

Le développement du projet « Francophone et autochtone, une histoire à raconter » a été le fruit de plus de deux ans de travail minutieux, jalonné de plusieurs étapes essentielles. Tout a commencé par une phase de recherche et de collecte d'informations, où des rencontres culturelles et des échanges communautaires ont permis de recueillir des récits oraux et des données ethnographiques riches et inédites.

Ces témoignages ont ensuite été analysés et organisés selon des thématiques définies en collaboration avec les participants. La production des contenus s'est concrétisée au cours de la retranscription des récits, leur intégration dans un livre, des vidéos éducatives et un site web interactif. Chaque étape a été validée par les membres des communautés concernées, garantissant l'authenticité des récits et leur fidélité au vécu des narrateurs.

Enfin, ces ressources ont été diffusées au public, avec un accent particulier sur leur utilité dans les écoles et pour les éducateurs. Carole Masure, anthropologue et actrice clé de cette initiative, a souligné : « J'ai eu à faire un grand travail d'observation et de mise en confiance avec la communauté autochtone de Victoria. Nous avons recueilli des témoignages inédits qui ne se trouvent pas dans les archives traditionnelles, offrant ainsi une vision différente et enrichissante. »

Un projet à vocation éducative

En plus d'enrichir les archives de l'AHFV, le projet vise à servir de ressource pédagogique pour les écoles francophones et d'im-

mersion. Les vidéos éducatives et le livre offrent des outils précieux pour sensibiliser les jeunes générations à la richesse et à la diversité des histoires locales.

« Ces récits apportent une perspective unique et vivante sur notre histoire. Ils peuvent inspirer d'autres initiatives similaires dans le futur », a ajouté Mme Masure.

Un avenir prometteur

L'AHFV espère que ce projet ne soit qu'un point de départ. L'événement a également permis d'ouvrir un dialogue sur de potentielles contributions futures, encourageant les membres de la communauté à partager leurs propres histoires. « Ce projet nous rappelle que l'histoire n'est jamais figée. Elle se construit à travers les récits de ceux qui la vivent », a martelé Mme Bouchard.

Des retombées prometteuses et des collaborations à venir

Enrichissant les archives locales avec de nouvelles perspectives, ce projet sensibilise le public à l'histoire des Métis et favorise un dialogue interculturel essentiel. L'AHFV prévoit d'étendre cette démarche à d'autres



Présentation du projet « Francophone et autochtone, une histoire à raconter » a eu lieu à Victoria le 21 novembre dernier. (Crédit : SFU)

communautés autochtones et d'élargir les thématiques abordées. Et Mme Bouchard de conclure que « ces initiatives préservent une mémoire vivante tout en créant des outils éducatifs précieux. » Le lancement de « Francophone et autochtone, une histoire à raconter » marque une étape importante dans la construction d'une mémoire collective plus inclusive et partagée. Ce projet, fruit d'une collaboration étroite entre la SFV, Carole Masure et d'autres acteurs clés, est un vibrant témoignage de l'importance de la réconciliation dans la société canadienne. ✍



Le castor castré

ROBERT ZAJTMANN



Eh oui ! Nous sommes maintenant en 2025. Bon an, mal an, l'an lentement poursuit sa marche en avant. Dorénavant, qu'importe la direction du vent, rien ne peut arrêter son élan.

Bon, ben voilà, je commence bien l'année. Quand il s'agit de raconter ou d'écrire des bêtises, je n'en manque pas une. En ce sens-là, plus les années se suivent, plus elles se ressemblent. Le Castor castré, mon alter ego, malgré de vaillants efforts, ne peut changer du jour au lendemain ses mauvaises habitudes. Ce qui m'amène à me poser la question : que sera demain ? En somme, que nous réserve 2025, année non bissextile ? Que va-t-elle sortir de son sac à malices ?

D'emblée, qu'on le sache : je ne suis ni devin, ni divin et encore moins prédicateur. Ceci ne m'empêche pas de faire des prévisions autres que météorologiques. Je fais tout simplement appel à mon petit doigt qui me dit et me doit tout. Il me donne une petite idée de ce que 2025 tient à nous concocter durant son séjour de douze mois chez nous.

Afin de mettre en perspective le chemin qu'il nous reste à entreprendre, avant d'arriver en 2026, quelques remarques non désobligeantes méritent notre attention. Dans l'ensemble, pas de grosses surprises. Avec le désir de ne pas briser les cœurs et d'éviter les coups de foudre, la Saint Valentin tombera, comme il se doit, le 14 février. De même avec la fête du Canada célébré le 1er juillet, histoire de damer le pion aux Américains qui devront attendre quelques jours avant d'en faire autant. Quant à Noël, si mon calendrier grégorien ne me fait pas défaut, nous continuerons à croire que le petit Jésus est né un 25 décembre. Après tout, pourquoi pas puisqu'à mon âge avancé je crois encore au père Noël.

À noter, au cas où votre curiosité l'exigerait, seuls l'Afghanistan, l'Éthiopie, l'Iran, le Népal et le Vietnam n'utilisent pas le calendrier grégorien. Le pape Grégoire XIII doit se retourner de satisfaction dans sa tombe suite au succès retentissant de son initiative.

Quant aux sportifs avides d'émotions fortes, c'est avec regret que je dois leur annoncer qu'il n'y aura pas de Jeux olympiques au programme de cette année. C'est du moins ce que m'a affirmé un irresponsable ponton du comité olympique chargé de faire joujou avec nous. Apprenant la nouvelle j'ai cru bon d'enfiler mes gants de boxe alors qu'un individu, plus ou moins marteau, me tendait la perche afin de m'aider dans ma

démarche qui consiste à lever le pied face à une haie d'obstacles destinée à me désarçonner. Je sais ce que vous allez me dire : « Chassez le naturel, il revient au galop ». Croyez-moi, je fais de gros efforts pour tenter de garder mon sérieux.

Du sérieux, vous en voulez ? En voilà. L'Assemblée générale des Nations unies a proclamé 2025 l'année internationale des coopératives. Les coopératives construisent un monde meilleur, nous fait-on savoir. Si l'ONU le dit, dois-je suivre le mouvement pour autant ? Pourquoi pas ? Somme toute, je suis prêt à collaborer, à participer à une cause commune : celle de s'opposer aux régimes despotiques, autocratiques et totalitaires. Ils sont malheureusement de plus en plus nombreux. De Poutine à Xi en passant par Orban, Erdogan, Modi, Netanyahu pour ne nommer que ceux-là, tous s'évertuant à se faire un bien énorme tout en nous faisant du mal. Ne pas oublier Trump qui, le 20 janvier, viendra grossir les rangs de ces ignobles personnalités qui se donnent un malin plaisir à piétiner sans vergogne les institutions démocratiques. Pensez aussi à la forte probabilité de l'arrivée au pouvoir de Pierre Poilievre, le chef du Parti conservateur du Canada, grand démagogue devant l'éternel. Devrons-nous ajouter son nom à cette triste lignée ? L'année 2025 nous donnera la réponse.

Fait remarquable : parmi l'assortiment de ces leaders détestables, vous observerez qu'aucune femme ne figure au tableau. Inadmissible, vont s'exclamer offusquées quelques voix féministes. Admirable et même soulageant, vont au contraire réagir d'autres, tout autant féministes mais plus aguerries. Les membres du deuxième sexe, qui chez moi passent en premier, ont de quoi être fières de ne pas faire partie de cette élite politique machiste dont je viens de dresser plus haut le registre.

Enfin, pour conclure, face à 2025 je me pose cinq importantes questions. 1. Quand allons-nous devenir le 51^e état des États-Unis ? 2. Va-t-on enfin assister à la fin des conflits en Ukraine et à Gaza ? 3. Pendant combien de temps l'alliance Trump-Musk va pouvoir durer avant de voir les narcissistes milliardaires se crêper le chignon ? 4. Quand et à quel moment le prochain gouvernement conservateur du Canada partira-t-il à la dérive ? Et 5. Est-ce que Justin Trudeau, une fois déchu et privé de campagne (électorale), osera nous présenter sa nouvelle compagne ?

Honni soit qui mal y pense.
Bonne année. ✍️



PORT de
vancouver

Administration portuaire
Vancouver-Fraser

Avis de modification au plan d'utilisation des sols

Le 10 décembre 2024, le conseil d'administration de l'Administration portuaire Vancouver-Fraser a modifié le plan d'utilisation des sols afin de supprimer une propriété qui ne relevait plus de la compétence de l'autorité portuaire et d'intégrer une acquisition de propriété à Richmond et deux acquisitions à Surrey.

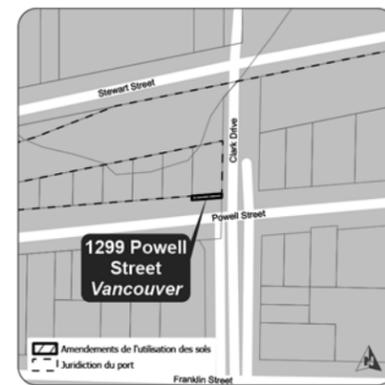
Les trois sites acquis ont été désignés comme industriels dans le plan d'occupation des sols de l'autorité portuaire.

Visitez le site portvancouver.com/plandutilisationdessols pour en savoir plus :

- Lire le résumé de l'engagement et le rapport d'examen
- Lire le plan d'utilisation des sols
- Consulter les cartes mises à jour du plan d'utilisation des sols

Pour plus d'informations :

Courriel : plandutilisationdessols@portvancouver.com



Canada

M'OI mélo AMÉLIE ALEX PASCALE

VENDREDI & DIMANCHE 10H-11H

NELSON - 93.5 FM
CRAWFORD BAY & KASLO - 96.5 FM
NEW DENVER & SILVERTON - 107.5 FM
LOWER SLOCAN VALLEY & CASTLEGAR - 101.5 FM

VOTRE ÉMISSION DE RADIO 100% EN FRANÇAIS

sur les ondes de la Kootenay Co-op Radio et de Radio Victoria



Réservez votre espace publicitaire dans La Source ou sur notre site web.

info@thelastsource.com



Coupures à la GRC : vers une menace pour les services en français dans le Grand Vancouver

Une réduction importante du nombre de bureaux bilingues de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) dans le Grand Vancouver a été annoncée à la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB) le 16 octobre 2024, dans le cadre d'une révision envisagée par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT).

Marie-Paule Berthiaume

JLL – Réseau.Presse – Journal La Source

Selon la présidente de la FFCB, Marie-Nicole Dubois, la situation évolue depuis, par le biais des échanges de courriels, rencontres et moyens de pression pour défendre les droits linguistiques de la communauté francophone de la province.

« Le 6 novembre dernier, lors d'une discussion entre la GRC et la FFCB, il a été révélé qu'une erreur datant de dix ans a conduit à la création de cinq bureaux bilingues dans le Grand Vancouver, alors qu'un seul bureau aurait dû être attribué. Le 8 novembre, un courriel de la GRC à la FFCB a détaillé l'exercice de révision. Le 21 novembre, la directrice générale de la FFCB, Emmanuelle Corne Bertrand, m'a approchée à ce sujet, ce qui a donné lieu à l'envoi d'une lettre à l'ancienne présidente du Conseil du trésor, Anita Anand, à la publication d'un communiqué de presse et au lan-

cement d'une pétition », fait savoir la présidente de la FFCB.

Ensuite, le 30 novembre 2024, la présidente et la directrice générale de la FFCB ont rencontré le SCT à Ottawa pour dénoncer la fermeture prévue des quatre bureaux excédentaires. Il est à noter qu'une nouvelle rencontre était prévue pour le 18 décembre.

« Cette réduction de services va à l'encontre de l'esprit de la loi modernisée. À long terme, elle menace la vitalité de notre

d'absence de leadership en matière de langues officielles est reconnu depuis longtemps par le Commissariat aux langues officielles. La dernière manifestation de coupures comptables l'illustre à nouveau », conclut-il.

Le commissaire aux langues officielles du Canada, Raymond Théberge, explique que les institutions fédérales doivent, selon la partie IV de la Loi sur les langues officielles, offrir des services dans la langue officielle choisie, là où la demande est importante.

« Maintenir ces bureaux bilingues ne coûte pas plus cher... »

Marie-Nicole Dubois, présidente de la FFCB

communauté. Maintenir ces bureaux bilingues ne coûte pas plus cher et, avec la hausse du bilinguisme découlant de l'immersion, le recrutement pour ces postes ne devrait pas être un problème », indique Marie-Nicole Dubois.

Le bilinguisme canadien

Pour Réjean Beaulieu, un francophone du Grand Vancouver depuis 1984, les nouvelles coupures de la GRC démontrent bien une « absence de stratégie cohérente aux niveaux fédéral, provincial et régional » pour revitaliser le français en milieu minoritaire.

« On prétend promouvoir le français tout en décourageant son usage par des réductions dans les services de justice et de santé, par exemple », ajoute-t-il. « Le français en Colombie-Britannique devient ainsi bidon, et la majorité des jeunes issus des programmes d'immersion ou francophones s'en éloignent après leurs études. Quelle tristesse ! »

Réjean Beaulieu a jadis enseigné le français à un fonctionnaire cadre de Santé Canada qui était sur le point de prendre sa retraite en France. « Il utilisait le budget de formation linguistique du département à des fins personnelles, au détriment de ses jeunes employés qui l'implorait pour de la formation en français. Le problème

« Il est primordial pour les institutions fédérales de bien comprendre les besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire, et de déterminer l'incidence qu'une modification à un programme ou un service peut avoir sur les communautés qu'elles desservent. Afin de respecter l'obligation de ne pas nuire à ces communautés, les institutions fédérales doivent tenir en compte les considérations relatives à la partie VII de la Loi dès le début de leur processus décisionnel », peut-on lire dans la déclaration de M. Raymond Théberge.

La GRC indique qu'aucune décision n'a encore été prise concernant le nombre de bureaux bilingues dans la région du Grand Vancouver et qu'aucune date butoir n'a été fixée pour cette décision.

« Les francophones de la région métropolitaine de Vancouver représentent moins de 1 % de la population totale. Les concepts de proportionnalité et de groupe de service exigent donc qu'un seul bureau de la GRC soit désigné bilingue », affirme d'autre part la GRC.

Dans son communiqué de presse, la FFCB met en avant le souhait que « chaque ville dans laquelle un établissement scolaire francophone et/ou un organisme communautaire francophone est implanté, puisse posséder un bureau bilingue de la GRC ». ✉



Marie-Nicole Dubois, la présidente de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. (Crédit : Fédération des francophones de la Colombie-Britannique)

SOUTENEZ LA BOUSSOLE

Venez en aide aux francophones et lutez contre la précarité dans le Grand Vancouver

- ✳️ Donnez de votre temps en prenant part à des missions bénévoles
- ✳️ Faites un don ponctuel ou récurrent
- ✳️ Contribuez à nos services d'urgence avec des dons de vêtements

La Boussole

312 Main Street
Vancouver BC V6A 2T2
+1.(604).683.7337
laboussole@lbv.ca



En savoir plus sur : lbv.ca



Changement de garde à l'Association des juristes d'expression française de la Colombie-Britannique

L'Association des juristes d'expression française de la Colombie-Britannique (AJEFCB) entame un nouveau chapitre avec la nomination de Jean-Philippe Rheault comme directeur général, qui succède à Joël Tremblay après 15 ans à sa direction. Fort de 25 ans d'expérience dans le secteur à but non lucratif, Jean-Philippe Rheault a pris officiellement ses fonctions le 2 décembre 2024, à la veille du 25^e anniversaire de l'association en 2025.

Marc Béliveau

JL – Réseau.Presse – Journal La Source

À l'approche de son 25^e anniversaire, l'AJEFCB entend poursuivre ses efforts pour favoriser l'accès à la justice en français en Colombie-Britannique. Selon la présidente du conseil d'administration, Sandra Mandanici, il est important de saluer la contribution importante de M. Tremblay durant son mandat à la tête de l'organisation.

« Au fil des années, souligne-t-elle, l'AJEFCB a acquis la réputation d'un organisme novateur au service des besoins juridiques de la population francophone de la Colombie-Britannique, et nous devons une grande partie de ces succès aux efforts de M. Tremblay. » Parmi les initiatives qui illustrent cette innovation, elle cite notamment « l'application mobile Juri, la création de la trousse de procès simulés "La Cour en cours", ainsi que la mise en place d'un service de consultations juridiques gratuites destiné aux francophones de la province ».

Prochains défis

En poste depuis décembre dernier, le nouveau directeur général, Jean-Philippe Rheault rappelle que « l'organisme pour



Jean-Philippe Rheault, nouveau directeur général de l'AJEFCB. (Crédit : AJEFCB)

suivra ses efforts pour améliorer l'accès à la justice en français dans cette province. L'un de ses dossiers prioritaires, dit-il, sera d'établir une collaboration avec le Procureur général afin de réviser la traduction du règlement lié à la Loi sur le divorce, entré en vigueur le 1^{er} décembre. Nous hébergerons bientôt la version française sur notre site une fois la révision terminée. »

Il rappelle aussi que « plusieurs des membres de l'AJEFCB sont disponibles pour

des consultations gratuites en français dans des cas de séparation et de divorce dans la province ». Il mentionne également d'autres dossiers : « Poursuivre nos ateliers de terminologie juridique en français et collaborer à nouveau avec des organismes comme Réseau-Femmes, Inform'Elles et la Société de développement économique de la Colombie-Britannique (SDECB) ».

Un engagement envers la francophonie

La passion de Jean-Philippe Rheault pour le rayonnement de la francophonie et la protection de ses droits s'inscrit pratiquement dans une tradition familiale. Son grand-père n'était autre que Marcel Trudel, historien célèbre et auteur d'une cinquantaine d'ouvrages sur la Nouvelle-France.

Professeur aux universités Laval et d'Ottawa, Marcel Trudel a formé toute une génération de jeunes historiens de son époque. Son œuvre maîtresse demeure « L'Histoire de la Nouvelle-France », publiée en plusieurs tomes. Il s'est particulièrement distingué par ses écrits sur les deux siècles d'esclavage au Canada français, ainsi que sur l'influence de la Conquête sur la société canadienne-française.

L'influence de son grand-père, reconnu comme l'un des maîtres éminents de l'historiographie contemporaine du Québec, a sans doute éveillé chez ses petits-enfants une profonde fierté et une conscience aigüe du respect de leurs droits.

En Colombie-Britannique, Jean-Philippe Rheault a activement collaboré avec le Conseil jeunesse francophone de la C.-B. : il a été entraîneur d'improvisation à l'école André Piolat et s'est engagé comme bénévole lors de la soirée finale de « Pacifique en chanson ». Il a œuvré également dans le secteur associatif, travaillant successivement avec les associations de chiropraticiens et de traducteurs et interprètes de la C.-B.

Il affirme avoir toujours eu à cœur « les intérêts des francophones, ne manquant jamais une occasion d'interpeller le Commissaire aux langues officielles lorsque les droits des francophones sont bafoués. Que ce soit aux douanes de Surrey et White Rock ou même dans un comptoir de Postes Canada de la région métropolitaine, il se fait le défenseur d'un service public respectueux de la langue française ».

Soirée du 25^e anniversaire

Le 5 février prochain, l'AJEFCB prévoit célébrer 25 ans d'accès à la justice en français en Colombie-Britannique. Des invités de marque sont attendus, notamment le juge en chef de la Cour suprême du Canada, Richard Wagner, le juge en chef de la Cour suprême de la Colombie-Britannique, Léonard Marchand, et une juge de la Cour d'appel du Québec, Lori-Renée Weitzman. Un récital du pianiste virtuose canadien Jean-Philippe Sylvestre suivra, en prélude d'un souper offert par l'AJEFCB.

Pour rappel, l'Association des juristes d'expression française de la Colombie-Britannique regroupe 80 membres, incluant avocats, notaires, interprètes, paras juridiques et juges. ✉

Pour plus d'information : www.ajefcb.ca

Billet

Le règlement avec les fabricants de tabac est loin d'être parfait, mais un changement réalisable l'améliorerait considérablement

Cela fait plus de 25 ans qu'une province canadienne, la première de dix, a entamé une action en justice contre les trois plus grands fabricants de tabac au pays concernant les préjudices subis par la population en raison du tabagisme. Le mélange d'émotions ressenties à l'annonce du récent projet de règlement est tout à fait compréhensible. Il s'agit là du résultat du travail d'avocats spécialisés dans les faillites et non de professionnels de la santé publique.

Une vérité saute aux yeux : la proposition (en anglais seulement) de 32,5 milliards de dollars est loin d'être suffisante pour compenser les dommages liés aux effets nocifs du tabac. De plus, le règlement proposé, un article en anglais seulement, ne contribue guère à nous rapprocher du jour où le Canada sera un pays sans tabac.

Le règlement prévoit des paiements importants aux provinces pour les aider à couvrir les frais de santé, mais il ne représente qu'une fraction des coûts réels associés aux dommages causés par le tabagisme. Le règlement comprend en outre une certaine indemnisation pour les victimes du tabac et leurs familles, plutôt qu'encore des années d'attentes, ce qui est une bonne chose.

En revanche, ironiquement, la poursuite de la vente des produits du tabac au pays, à une échelle ingénieusement conçue pour permettre à l'industrie de payer le règlement, générera probablement des coûts de santé supplémentaires qui dépasseront les sommes devant être versées. L'industrie du tabac, intacte, conservera sa capacité à engendrer maladies, handicaps et décès au pays.

Nous pouvons améliorer le règlement proposé – il n'est pas trop tard !

Du règlement, un milliard de dollars est alloué à la mise sur pied d'une fondation pour financer la recherche axée sur « l'amélioration des résultats de santé chez les personnes atteintes de maladies liées au tabac. » Selon le projet de règlement, cela devrait « bénéficier indirectement aux utilisateurs de produits du tabac qui ne sont pas directement indemnisés » dans le cadre du présent règlement proposé.

Avec un milliard de dollars, ce qui ne représente que 3 % du montant total du règlement proposé, cette nouvelle fondation se comparerait aux plus grands organismes à but non lucratif au Canada. Cependant, le problème est que nous n'avons pas réellement besoin d'une telle somme pour acquérir des connaissances relatives au diagnostic et au traitement des maladies liées au tabagisme. Nous les détenons déjà.

Ce fonds d'un milliard de dollars devrait plutôt être utilisé de la manière la plus efficace possible pour aider les personnes au pays qui vivent avec les effets du tabagisme aujourd'hui et pour empêcher l'émergence d'une nouvelle génération dépendante à la nicotine.

Cet argent pourrait être bien plus utile à la population s'il était investi dans trois domaines clés de la lutte contre le tabagisme : le déploiement d'efforts considérables pour prévenir le tabagisme et contrôler l'industrie du tabac ; le renforcement de la sen-

sibilisation du public aux effets nuisibles des produits de cette industrie ; et les programmes d'abandon du tabac.

C'est ce qu'on a vu aux États-Unis lorsque le *Master Settlement Agreement* a été conclu avec les géants de l'industrie du tabac en 1998, il y a de cela 26 ans ! Les États-Unis ont mis sur pied une fondation dotée d'un financement récurrent (et non un règlement forfaitaire) provenant de la vente du tabac, l'*American Legacy Foundation*, qui deviendra la fondation *Truth Initiative*, et dont le slogan est le suivant : Inspirer des vies à l'abri du tabagisme, du vapotage et de la nicotine (traduction libre).

La mission de la fondation *Truth Initiative* est claire : Présenter des faits sur le tabagisme, le vapotage, la nicotine et l'industrie du tabac. Inciter la population et les groupes à faire bouger les choses dans leurs communautés, à innover pour mettre fin à la dépendance à la nicotine, et à unir leurs forces à celles de collaboratrices et collaborateurs engagés afin de prévenir la dépendance à la nicotine chez les jeunes et les jeunes adultes et d'aider les gens à cesser de fumer.

Pourquoi ne ferions-nous pas la même chose ici ?

De nombreuses parties prenantes au pays, dont Cœur + AVC, ont plaidé pendant les longues années de négociation du règlement, en faveur d'un investissement et d'une approche préventive et éducative semblables au Canada. C'est encore possible.

La formulation du mandat relatif à ce financement d'un milliard de dollars pourrait être modifiée. Ce changement n'est pas seulement faisable – il est essentiel.

Il aurait une importance considérable sur les réalisations que pourrait mener à bien la fondation dans les années à venir.

Nous devons aider les personnes qui fument actuellement, et pas seulement celles qui ont fumé dans le passé. Nous devons en empêcher d'autres de devenir dépendantes dans l'avenir. Et nous devons mettre un frein à une industrie dont les produits et les activités engendrent des souffrances et des coûts à un niveau inégalé pour la population.

Le règlement proposé pourrait dégager l'industrie du tabac de toute responsabilité future. Ceci est notre seule chance, nous ne pouvons pas la rater. Des progrès considérables ont été réalisés au cours des dernières décennies, mais trop de personnes développent encore une dépendance à des produits nicotiques qui ont des effets dévastateurs sur leur santé et sollicitent énormément nos précieuses ressources en matière de soins de santé.

En faisant en sorte que la prochaine génération puisse réellement vivre sans tabac, ce règlement laisserait un héritage positif. Le tabac a causé assez de maladies, de décès et de souffrances. La population mérite mieux. ✉

ANDREW PIPE, C.M., M.D., est professeur émérite à la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa. Il a été président du conseil d'administration national de Cœur + AVC.

Source : <https://quoimedia.com>

Lettres entre générations

Une cure de jouvence de la plateforme francophone 2.0 d'échanges épistolaires

Échanges sécurisés, modération assez vigilante, connexions par géolocalisation et recherche d'interlocuteurs francophones et francophiles par centres d'intérêts communs. Ce sont les principaux avantages mis en avant par les utilisateurs de la plateforme numérique gratuite d'échanges *Lettres entre générations* créée initialement par Carrefour 50+ Colombie-Britannique.

Hassan Laghcha

JL – Réseau.Presse – Journal La Source

La plateforme numérique vient de faire l'objet d'une cure de jouvence grâce à un partenariat avec l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQR) et d'une contribution du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC).

« Ce nouveau partenariat relance de plus belle le projet ! » indiquent les responsables de Carrefour 50+ Colombie-Britannique, Nada El Hamdadi, la nouvelle directrice générale depuis septembre dernier, et Stéphane Lapierre, responsable du support administratif web et ancien directeur général. Il rappelle la petite histoire de ce projet lancé en 2018 et qui compte à présent plus de 120 membres.

« Tout a commencé lors d'une discussion avec des membres de notre Fédération nationale du réseau Carrefour 50+ à travers le pays sur la possibilité de mettre en place un

site d'échanges entre francophones et francophiles de partout au Canada et ailleurs dans le monde », souligne M. Lapierre. En effectuant ses recherches sur le net, il a eu connaissance de l'existence du projet intergénérationnel *Lettres entre générations* initié par le Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse (RANE) et qui consiste à jumeler des jeunes du primaire à des aînés dans des résidences pour personnes âgées. Jeunes et aînés échangent des correspondances épistolaires pendant une période de huit semaines. À la fin, une petite cérémonie est organisée pour que les correspondants se rencontrent.

Ainsi, les responsables de Carrefour 50+ de la Colombie-Britannique prennent contact avec leurs homologues du RANE qui ont donné leur accord pour que le nom de leur projet soit utilisé comme nom de domaine pour abriter le site internet francophone d'échanges ouvert à toutes personnes de tous âges à travers le Canada et ailleurs dans le monde qui désirent entretenir des conversations autour de leurs centres d'intérêt communs dans un endroit fermé et sécurisé.

« Le nouveau partenariat avec l'AQR donne au projet un nouveau souffle pour consolider son rayonnement sur l'ensemble de la francophonie pancanadienne », se ré-



Véronique Guay, directrice générale de l'AQR. (Crédit : AQR)

jouissent les deux responsables de l'association britanno-colombienne.

« On a constaté une grande ouverture chez les responsables de Carrefour 50+ Colombie-Britannique pour développer la dimension interrégionale de ce projet intergénérationnel », affirme, de son côté, Véronique Guay, directrice générale de l'AQR. Elle décrit comment cette bonne collaboration a permis la refonte du site. La nouvelle version avec de nouveaux graphiques et de nouvelles fonctionnalités a été lancée à l'occasion de la Semaine internationale des aînés, en octobre dernier.

Accès pas trop compliqué...mais sécuritaire

Un jeune et une personne âgée échangent autour de leur passion commune pour les randonnées, le premier tirant profit de la grande expérience du deuxième. Deux floricultrices, l'une de l'Est canadien, l'autre de l'Ouest échangent leurs expériences, des conseils et des bonnes pratiques autour de leur passion commune.

Ce sont des exemples de mise en relation positive et instructive que permet cette plateforme d'échanges épistolaires 2.0 où l'inscription est gratuite et qui permet aux participants de modifier, à tout moment, leur profil ou le rendre invisible.

« On veille à ce que l'accès ne soit pas trop compliqué, tout en s'assurant que l'environnement technologique soit sécuritaire et encourageant, notamment pour les aînés et pour qu'il n'y ait pas de mauvaises intentions. Tout est conçu pour que les signalements puissent se faire assez rapidement », dit Mme Guay. Elle s'attarde sur les consignes de sécurité et les mises en garde claires adressées aux utilisateurs concernant les échanges d'informations personnelles et confidentielles.

Abordant l'avenir de ce projet, les responsables de cette initiative mentionnent les perspectives de développement possibles en partenariat avec les milieux scolaires, les maisons des jeunes et les résidences pour personnes âgées. « Cela exige plus d'efforts en modération qui bénéficie des récentes avancées en intelligence artificielle. Ce qui permet un contrôle par mots-clés. Certains mots sont bannis et tout contenu inapproprié est signalé automatiquement », ajoute Stéphane Lapierre. Il affirme que jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu de signalements de dérapages. « On n'a pas eu de niaiseries », se réjouit-il avec humour... en bon Québécois. ☺

QUATRE SAISONS

LES QUATRE SAISONS DE JEANNE

Extrait de la préface de Sylvia L'Écuyer:

Amoureuse des mots, de la nature et de la vie, c'est avec simplicité et émotion que Jeanne nous emmène dans son jardin secret, un jardin où elle n'est jamais seule. Elle s'émerveille du mouvement gracieux des ailes de la libellule, du sympathique bourdon qui se gave de nectar, et de la diligence des fourmis qui, comme les humains, doivent gagner leur vie.....

....Même quand elle évoque les souvenirs les plus sombres, dans les pages inspirées par la guerre, la maladie et la mort, celles où on sent l'absence de l'être cher, la poésie de Jeanne est pleine d'espoir. Comme nous tous, elle s'impatiente parfois quand le printemps tarde à venir, mais toutes les saisons lui parlent d'amour.



Jeanne Baillaut émigre au Canada en 1958. Jusqu'à 1968, elle donne des cours de français dans divers centres communautaires et au consulat américain. En 1970, elle démarre un programme d'apprentissage du français par les œuvres d'art au Musée des Beaux-Arts de Vancouver. En 1973, elle prend la direction du Centre culturel colombien (maintenant Centre culturel francophone de Vancouver). En 1983, départ de Jeanne du Centre; rédaction pour les sujets Thèmes du Rayon Jeunesse, journal destiné aux écoles de la Colombie-Britannique dans *Le Soleil de Colombie*. Elle a également créé une chronique culinaire qui comprenait l'origine et l'histoire des aliments. Et dorénavant Jeanne se consacre à l'écriture et au jardinage.

Publications récentes de Jeanne Baillaut:
en français et en langue arabe : *Et...le temps tourne en rond*
en français et en anglais : *Le temps tourne en rond*

Pour information et commande des publications, contacter
chroniquesJB@gmail.com

7 au 21 janvier 2025

Invitation culturelle

Cohabiter, un premier long métrage signé Halima Elkhatabi

par AMÉLIE LEBRUN

Lier des amitiés, se sentir « bien » chez soi, tout en cherchant une certaine harmonie entre les horaires, les personnalités et les besoins de chacun. La construction d'un cadre de vie au Canada commence souvent par cette première question : « Vous cherchez quoi dans votre future Coloc' ? ».

Dans son long métrage *Cohabiter*, la réalisatrice Halima Elkhatabi suit les échanges de plusieurs Montréalaises et Montréalais qui cherchent à se lancer dans une colocation propice à leur épanouissement dans la métropole québécoise. Née en France et d'origine marocaine, la scénariste et réalisatrice montréalaise Halima Elkhatabi est diplômée de l'Institut national de l'image et du son. Elle crée des documentaires, des œuvres de fiction, ainsi que des documentaires audio.

Ce film est le premier long métrage documentaire d'une cinéaste au regard tendre et généreux. Dans *Cohabiter* se dessine une mosaïque contemporaine de cultures et d'idées, où se croisent dans un mouvement constant les notions de communauté, d'individualisme et de droit au logement.

Produit par Nathalie Cloutier, avec le soutien de l'Office National du Film du Canada (ONF), ce film francophone de 1h15 a été présenté dans le cadre de l'édi-

tion de 2024 du *Vancouver International Film Festival* (VIFF) et du *Toronto International Film Festival* (TIFF) de la même année.

Communauté

Suivant différents groupes de locataires à Montréal pendant plusieurs mois, Halima Elkhatabi a pu souligner des aspects parfois moins mis en lumière sur la réalité de la colocation sur le grand écran : la création de vie en communauté comme un partage de valeurs, un échange humain et une expérience non négligeable sur la santé mentale d'adultes de tout âge. « La vie en cohabitation peut être montrée d'une façon "bohème" comme dans *L'auberge espagnole* ou comique, dans de nombreux films et séries », explique la productrice Nathalie Cloutier, faisant référence au film de Cédric Klapisch et aux nombreuses interprétations de ce sujet récurrent dans les comédies

à travers le monde. « Mais le travail d'Halima Elkhatabi semble dévoué à la réalité de nombreux Montréalais dans *Cohabiter*. »

En effet, les études menées par des organismes tels que le Conseil Jeunesse de Montréal, que la si-

mi lesquels 32 % vivent dans des ménages de 3 étudiant.es et plus » selon cette étude.

Identités et expressions

Armée de sa caméra, Halima Elkhatabi montre des jeunes

d'Halima Elkhatabi font preuve de franc-parler, lors de ces rencontres rapides pour trouver le bon *match* de colocation. Certains participants abordent tout de suite leur neurodivergence, leurs passions, leurs insomnies,

« ...le travail d'Halima Elkhatabi semble dévoué à la réalité de nombreux Montréalais... »

Nathalie Cloutier, productrice

tuation du logement pousse la population étudiante de Montréal à opter pour la cohabitation, par nécessité. « Les étudiant.es vont privilégier la colocation pour se loger à moindre coût dans les quartiers centraux, et ce, au détriment d'autres ménages en recherche de grands logements, tels que les familles montréalaises. Dans la métropole, 72 % des étudiant.es locataires sont en colocation, par-

Montréalais et Montréalaises à la recherche d'« une amie », pour « se sentir bien » et réduire l'anxiété à la maison, ou à la recherche du « côté humain » de la colocation, faisant de cette vie en communauté l'occasion de partager ses goûts et ses décorations, mais aussi ses valeurs, et ses récits de voyages « à Ouagadougou » au Burkina Faso, à l'île Maurice, à Singapour, pour se retrouver et s'épanouir ensemble à Montréal dans une cohabitation joyeuse.

Car « cohabiter » induit le choc des emplois du temps et la prise en compte des enjeux liés à des hygiènes de vie, mais aussi des identités et expressions de genre, ou encore de la logistique qu'impliquent les relations amoureuses lors de la cohabitation. Car pour s'assurer une cohabitation réussie, les personnes filmées dans le documentaire

et leurs expériences bonnes ou mauvaises, mais sans filtres.

Touchant

Filmant également les espaces aménagés de cette vie en communauté, Halima Elkhatabi souligne aussi la beauté et l'intimité de ces logements partagés. La musique dynamique des touches d'un piano, tout comme la franchise de ces Montréalais qui s'expriment librement avec de sympathiques inconnus rend le documentaire touchant et le ton juste.

Devant la caméra défile le Montréal de tous les jours, de toutes les origines, le Montréal francophone, le Montréal bilingue, ceux parlant le français comme langue seconde, venus dans la métropole pour « cohabiter » et s'épanouir.

Pour plus d'informations, visiter : www.viff.org/whats-on/living-together



▲ Scène du documentaire Cohabiter.

VISIONS QUEST PRODUCTIONS

Films with E. sub.

CINÉMA

6161 rue Cambie, Vancouver

af

Alliance Française
Vancouver

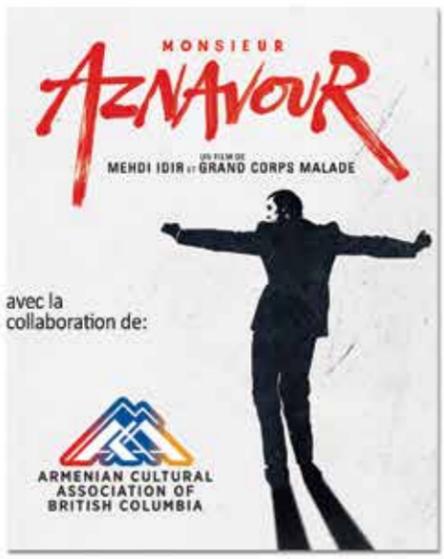
À L'AFFICHE EN JANVIER 2025

Jeudi 16 janvier 2025 | 7 pm

MONSIEUR AZNAVOUR

(Un film de Medhi Idir et Grand corps malade, France, 2024, 134 min, avec Tahar Rahim, Bastien Bouillon, Marie-Julie Baup.)

Billets: alliancefrancaise.ca



Avec près de 1 200 titres interprétés dans le monde entier et dans toutes les langues, il a inspiré des générations entières. Découvrez le parcours exceptionnel et intemporel de MONSIEUR AZNAVOUR!

Jeudi 30 janvier 2025 | 7 pm

L'AMOUR OUF

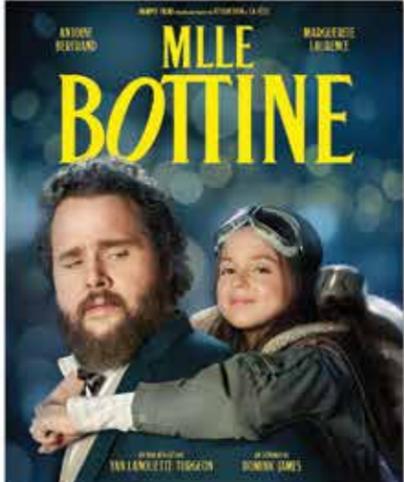
(Un film de Gilles Lellouche, France, 2024, 160 min, d'après le roman de Neville Thompson, avec Adèle Exarchopoulos, François Civil, Mallory Wanecque, Malik Frikah, Alain Chabat, Benoît Poelvoorde, Vincent Lacoste.)



Avertissement. Certaines scènes violentes peuvent heurter un jeune public.

| FÉVRIER: Tournée Québec Cinéma | Festival 31e RVCQF















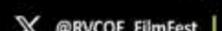






Partenaire média: **Source**

Films en ligne / virtual catalogue (rendezvousfrenchfilmfestival.org)



#RVCQF2025 rendez-vousvancouver.com